



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18585>

Département(s) de publication : **56, 22, 29, 35**

Annonce n° **24-18585**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture de médicaments du segment Muscle et Squelette pour les Etablissements de santé de Bretagne

**Description** : Fourniture de médicaments du segment Muscle et Squelette pour les Etablissements de santé de Bretagne

**Identifiant de la procédure** : 3f1a3c2f-84f6-46c4-922c-0bac4447ee45

**Identifiant interne** : GCBZH\_MED\_MS\_2024

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv )** : 33600000 Produits pharmaceutiques

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 164,000,000 EUR

**Valeur maximale de l'accord-cadre** : 164,000,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Présentation du Groupement de commandes : Le groupement de commandes est constitué par les établissements suivants : le CHU de Brest, le CH de Lanmeur, le CH de Crozon, le CH de Lesneven, le CH des Pays de Morlaix,

le CH Le Jeune de Saint-Renan, le CH Ferdinand Grall de Landerneau, le CHU de Rennes, le CH des Marches de Bretagne d'Antrain, le CH de Fougères, le CH Saint Jean de La Guerche de Bretagne, le CH Le Grand Fougeray, le CH de la Roche aux Fées de Janzé, le CH de Brocéliande (Montfort Sur Meu et Saint Méen Le Grand), le CH de Redon Carentoir, le CH Simone Veil de Vitré, le CH Guillaume Régnier de Rennes, le CH Bretagne Atlantique de Vannes-Auray, le CH Alphonse Guérin de Ploërmel, le CH de Josselin, l'EHPAD de Malestroit, le CH de Belle-Ile-en-Mer, le CH Basse-Vilaine de Nivillac, l'EPSM Morbihan de Saint-Avé, le CH de Saint Briec - Paimpol - Tréguier, le CH de Guingamp, le CH du Penthièvre et du Poudouvre de Lamballe / Quintin, le CH Pierre Le Damany de Lannion Trestel, le CH du Centre Bretagne de Pontivy, le CH Alfred Brard de Guéméné Sur Scorff, la MAS Les Bruyères de Guéméné Sur Scorff, le Groupe hospitalier de Rance Emeraude de Saint Malo, Dinan et Cancale, le Groupe hospitalier Bretagne Sud de Lorient, Quimperlé, Caudan, Le Faouët et Port-Louis / Riantec, l'EPSM Jean-Martin Charcot de Caudan, l'Union Hospitalière de Cornouaille composée du CH intercommunal de Cornouaille de Quimper-Concarneau, de l'EPSM du Finistère Sud de Quimper, du CH Michel Mazéas de Douarnenez, du CSSR de Cornouaille de Saint Ivy, et de l'Etablissement hospitalier Hôtel Dieu de Pont l'Abbé, la Fondation Saint Sauveur de Bégard, le CSSR de Kerampir de Bohars, le GCS Achat Santé Bretagne. Le Centre hospitalier Bretagne Atlantique a été désigné en tant que coordonnateur du groupement de commandes. / Variantes : Les variantes sont autorisées. Les soumissionnaires qui présentent une offre variante, sont obligatoirement tenus de proposer une offre de base. Cette offre de base doit être complète, bien individualisée et conforme à la solution exigée dans les documents de consultation. Chaque variante est clairement identifiée dans le bordereau des prix unitaires ; les fiches techniques correspondants doivent être jointes. / Lieux d'exécution : Le marché public est exécuté au bénéfice de l'ensemble des Etablissements adhérents du groupement de commandes identifiés ci-avant, lesquels sont situés en Bretagne. Les lieux de livraison des fournitures sont identifiés en annexe 1 du CCAP et sont précisés sur les bons de commande.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Faillite : Outre ce motif, le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique (liste des documents précisés à l'article 13.5 du Règlement de consultation).

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Lot : LOT-0001**

**Titre :** Fourniture de médicaments du segment Muscle et Squelette pour les Etablissements de santé de Bretagne

**Description :** Fourniture de médicaments du segment Muscle et Squelette pour les Etablissements de santé de Bretagne, réunis au sein d'un groupement de commandes coordonné par le Centre hospitalier Bretagne Atlantique. Le marché public est composé de 46 lots dont les caractéristiques techniques figurent dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et son Annexe 1, le Catalogue des besoins.

**Identifiant interne :** GCBZH\_MED\_MS\_2024

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 33600000 Produits pharmaceutiques

**Options :**

**Description des options :** Le marché public s'exécute à compter du 1er octobre 2024 ou de sa notification si elle est postérieure à cette date, jusqu'au 30 septembre 2025. Il est renouvelable par tacite reconduction au 1er octobre de chaque année par période de douze (12) mois dans la limite de trois (3) renouvellements, sauf décision expresse de non reconduction du Coordonnateur adressée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit via le profil d'acheteur, deux (2) mois avant la date d'échéance du marché public. La durée totale du marché public n'excèdera pas quarante-huit (48) mois.

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/10/2024

**Durée :** 48 MONTH

### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 164,000,000 EUR

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Description :** Le marché public s'exécute à compter du 1er octobre 2024 ou de sa notification si elle est postérieure à cette date, jusqu'au 30 septembre 2025. Il est renouvelable par tacite reconduction au 1er octobre de chaque année par période de douze (12) mois dans la limite de trois (3) renouvellements, sauf décision expresse de non reconduction du Coordonnateur adressée soit par lettre recommandée avec accusé de réception, soit via le profil d'acheteur, deux (2) mois avant la date d'échéance du marché public. La durée totale du marché public n'excèdera pas quarante-huit (48) mois.

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Le marché public est un accord-cadre à bons de commande en application des articles L2125-1, R2161-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique, de fournitures, alloti, mono-attributaire, conclu sans minimum en quantité ou en valeur, avec un maximum annuel en quantité par lot défini dans le Catalogue des besoins (colonne "Qté maxi") placé en Annexe 1 du CCTP. La quantité estimée annuelle pour l'ensemble des Etablissements adhérents précisée également dans le Catalogue des besoins (colonne « Demandé ») et la quantité estimative annuelle par Etablissement adhérent indiquée dans l'annexe 2 du CCTP intitulée « 03.2. CCTP ANNEXE 2 QUANTITES ESTIMATIVES », sont des données indicatives, définies à partir des consommations des années précédentes et/ou des projections ; elles n'ont aucun caractère contractuel.

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type** : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description** : Autorisation de l'ANSM au bénéfice de l'Etablissement pharmaceutique exploitant (pour les produits ayant un statut de médicaments)

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Description** : Liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (ou utiliser le formulaire DC2).

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Description** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché public, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou utiliser le formulaire DC2)

**Utilisation de ce critère** : Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Calcul basé sur une simulation correspondant à la formule suivante : quantité estimative annuelle x prix unitaire figurant dans le bordereau des prix unitaires

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité technique sur 50 points dont 20 points au regard de l'Etendue des indications AMM, 15 points au regard de la Galénique et 15 points au regard de la Qualité du conditionnement primaire et secondaire

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Qualité des conditions logistiques et commerciales du fournisseur sur 10 points dont 1 point au regard des Frais de port pour livraison normale, 1 point au regard du Minimum de commandes, 1,5 points au regard des Délais de livraison (minimum et maximum), 0,5 point au regard de la Livraison en urgence, 0,5 point au regard du Traitement des commandes exceptionnelles avec livraison le weekend et jours fériés, 2,5 points au regard de la Sécurité

d'approvisionnement : organisation mise en place en cas de rupture, 0,5 point au regard de ma Reprise de produits avant péremption et 2,5 points au regard de la Remise sur catalogue, la remise pour paiement rapide (escompte) et des remises logistiques

Pondération (points, valeur exacte) : 10

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2479261&orgAcronyme=x7c>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.heliosweb.eu>.

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2479261&orgAcronyme=x7c>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Autorisée

**Date limite de réception des offres** : 21/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre** : 9 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 21/03/2024 à 13:00

**Informations complémentaires** : L'ouverture des plis n'est pas publique.

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Les prestations sont financées par les ressources propres de chaque Etablissement abondées éventuellement par des ressources externes, soit dans le cadre d'emprunts, soit par le biais de subventions spécifiques en cas d'éligibilité ou de participations publiques. Les prestations sont réglées par application des prix unitaires figurant au bordereau des prix unitaires. Les prix sont révisables dans les conditions décrites à l'article 24.4 du CCAP. Le paiement est effectué dans le délai de cinquante (50) jours à compter de la date de réception des demandes de paiement, par virement administratif conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R2192-10 à R2192-37 du Code de la commande publique.

**Facturation en ligne** : Requise

**Informations relatives aux délais de recours :** Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L551-1 du Code de justice administrative). / Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans les délais prévus à l'article R551-7 du Code de justice administrative. / Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L521-1 du Code de justice administrative). / Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les deux (2) mois de la notification d'une déclaration sans suite ou d'une déclaration d'infructuosité. / Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées au sens de la décision Département du Tarn-et-Garonne (CE, Ass., 4 avril 2014, n°358994). Ce recours en contestation de validité peut être assorti d'une demande tendant à la suspension de l'exécution du contrat sur le fondement de l'article L521-1 du Code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rennes

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rennes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Numéro d'enregistrement :** 26561337200019

**Adresse postale :** Etablissement coordonnateur du Groupement de commandes pour la fourniture de médicaments du segment Muscle et Squelette 20, boulevard Général Maurice Guillaudot BP 70555

**Ville :** Vannes cedex

**Code postal :** 56017

**Subdivision pays (NUTS) :** Morbihan ( FRH04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** cellule-juridique.achats@ghba.fr

**Téléphone** : +33297292105

**Adresse internet** : <http://www.ch-bretagne-atlantique.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rennes

**Numéro d'enregistrement** : 17350005900014

**Adresse postale** : Hôtel de Bizieu - 3, contour de la Motte - CS 44416

**Ville** : Rennes cedex

**Code postal** : 35044

**Subdivision pays (NUTS)** : Ille-et-Vilaine ( FRH03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-rennes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rennes@juradm.fr)

**Téléphone** : 0223212828

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 8db3896d-cacb-4e5e-b3c7-05ad6328c380 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 14/02/2024 à 13:59

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/02/2024